



# Relevé de décisions de la Réunion du Comité Directeur

13 décembre 2019 – CRÉTEIL – Maison du handball

**Présents** : Joël DHUMEZ Président,

Céline DAUL MECHOUAR, Alain SZENICER, Rodolphe REDON, Liliane LAURENT, Yvon NUGEL, André MONROCHE, Philippe SUISSE, Gilles LE DUIGOU

En visioconférence : Christine DE PESTEL, Geneviève PETEY, Isabelle BAUDEAN, Isabelle COQUIARD

**Invités** : Thierry MARDARGENT, Guillaume LIVONNEN

**Absents excusés** : Marlène CIESLIK, Virginie LANNIER, Sarah TRIBOU, Alice DE ROBILLARD, Stéphane MUNOZ, Nicolas METAY, Virgile RENAUDIE.

**Début de séance** : 19h00.

Le Comité Directeur de la Fédération française de SAVATE boxe française & D.A, lors de la séance du 13 décembre 2019 à CRÉTEIL, après avoir délibéré,

## DÉCIDE

✚ **Approbation du CR du CD du 5 octobre 2019 (Annexe 1)**  
**Approuvé à l'unanimité**

✚ **CNJ**

• Demande à voter :

Demande de la CNJ et de la ligue de la réunion à pouvoir inscrire en championnat de France minimes la jeune REBECCA Manon licenciée au club « JPPDA » et déroger ainsi exceptionnellement à la règle des deux ans de licence.

**Décision** : **Pour : 0 / Contre : 11 / Abstentions : 2.**

**Refusée à la majorité.**

Suite au vote effectué par mails concernant l'organisation des zones (Ile de la Réunion, Martinique, Guadeloupe) il sera inscrit maintenant dans le règlement :

- **Chaque zone devra organiser une sélection et un tournoi de l'avenir pour les benjamins. Les benjamins disputent le tournoi de l'avenir sur leurs zones respectives.**

Concernant les qualifications zones, la CNJ décide de la date mais pas du lieu.

Dans ce cadre et exceptionnellement pour les championnats de France "Jeunes 2020" à la Martinique, une participation à hauteur de 200 euros par jeune est accordée, par le CD, pour participer aux frais de transport des compétiteurs guadeloupéens qualifiés se rendant à la Martinique.

**Approuvé à l'unanimité**

✚ **Commission Nationale Evènementielle**

• Entrée d'un nouveau membre

Demandée par la Responsable de la commission (Sarah Tribou), entrée dans sa commission d'un nouveau membre : Océane DEMARET qui a travaillé sur l'organisation d'un championnat du monde. **Approuvé à l'unanimité**

## CNC

- Championnat de France premium : les seconds seront des adultes ?  
**OUI, Approuvé à l'unanimité**
- Assauts : interdire le casque ?

Le championnat de France Assauts (de niveau GAT) se déroulera sans casque.

**OUI, Approuvé à l'unanimité et applicable dès cette saison.**

- Demi-finales Elite A : changement de date ?

Les demi-finales Elite A prévues le 13 mars 2020 à Clermont Ferrand seront avancées au 07 mars 2020. **Approuvé à l'unanimité.**

- Quart de finales Elite A aura lieu à Saverne le 22 février 2020.

**Approuvé à l'unanimité.**

- Inscription en ligne : paiement obligatoire en ligne, sans chèque de caution ?

Lors des inscriptions en ligne au championnat, il convient d'envoyer par la suite le chèque d'inscription. A ce jour, 11 tireurs inscrits aux championnats nationaux n'ont pas encore effectué le règlement.

Il est proposé que s'il n'y a pas de paiement au plus tard le jour de la compétition, le tireur ou la tireuse sera éliminé et ne pourra pas boxer. **Approuvé à l'unanimité.**

## Divers

Comotions cérébrales - (Dr André MONROCHE)

Le Dr André MONROCHE propose pour ce qui est des repos après un K.O. neurologique, de suivre les prescriptions d'autres sports de combat ; c'est-à-dire :

- \* 1 KO = 28 jours de repos au minimum
- \* 2 KO consécutifs ou non en trois mois = 84 jours de repos
- \* 3 KO consécutifs ou non en douze mois = 365 jours de repos et combat possible ensuite après tests médicaux réglementaires.

**Approuvé à l'unanimité**

- Organisation subdéléguée des Finales Championnat de France Elite (Années paires)
- Demande d'aides exceptionnelles pour captation et diffusion en streaming (Stéphane MUNOZ/Le Président M. Joël DHUMEZ)

Afin de communiquer au mieux lors des Finales Elites A (hommes/femmes), et après demande officielle de l'organisateur, il est demandé une aide exceptionnelle de la Fédération pour la captation d'images et diffusion sur internet (Condition : captation par notre partenaire Sportmag et diffusion sur les médias de la Fédération). Le prêt à diffuser (Images montées et commentées) pourra être proposé à la chaîne TV Gratuite « SPORT EN France »

**Approuvée à l'unanimité.**

- Statuts CD 42

Demande de validation des statuts après avoir été corrigés et revus.


**Approuvé à l'unanimité.**

**Le Président**



**Joël DHUMEZ**

**Le Secrétaire Général**



**Philippe SUISSE**